

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 07 Avril 2017.**

Affiché le 11 Avril 2017.

L'an deux mil dix sept, le sept Avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Trente et un Mars deux mil dix sept, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 18 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, M. Toussaint, Mme Mairel, M. Poissonnier, Mme Boubekour, M. Neumann, Mme Ezaroil, M. Pierlot, M. Boussein, M. Grandemenge, M. Wongkoeffft, Mme Georges, M. Sittler. -----

Représentés : 04: Mme Tabti par M. Grandemenge, Mme Ricou par Mme Humbert, Mme Motsch par Mme Ezaroil, M. Laroche par M. Wongkoeffft -----

Absent excusé : 00 : -----

Absente non excusée : 01 : Mme Mourant-----

Secrétaire : M. Neumann-----

Après adoption à l'unanimité des P.V. des séances des 09 Décembre 2016, 06 Février et 25 Février 2017, Madame Pilot donne lecture de l'ordre du jour.

Après rappel des dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités sur la présidence de la séance où est débattu le compte-administratif, Madame le Maire invite l'Assemblée à élire un Président de séance. M. Monaldeschi est élu à cette fonction, à l'unanimité.

**1- Finances locales : décisions budgétaires : Comptes administratifs 2016 : Commune et Service des Eaux :**

M. Monaldeschi, Adjoint délégué à la Gestion des Finances Locales, présente les comptes administratifs de la Commune et du Service des Eaux, arrêtés aux chiffres ci-dessous et adoptés par 19 voix « pour » MM. Wongkoeffft et son mandant s'abstenant) (Mme Pilot ayant quitté la salle lors du vote).

**A) Commune :**

**Section de Fonctionnement :**

▪ Dépenses :	1 782 571,08 €
▪ Recettes :	1 979 487,45 €
▪ Résultat de l'exercice :	+ 196 916,37 €
▪ Résultat reporté de 2015 :	+ 535 608,77 €

Résultat cumulé : + 732 525,14 €

**Section d'Investissement :**

▪ Dépenses :	420 152,93 €
▪ Recettes :	383 415,67 €
▪ Résultat de l'exercice :	- 36 737,26 €
▪ Résultat reporté de 2015 :	- 127 436,90 €
▪ Résultat cumulé :	- 164 174,16 €

**Restes à réaliser : Investissement :**

• Dépenses :	11 790,00 €
• Recettes :	13 584,00 €

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 07 Avril 2017. suite :**

**B) Service des Eaux :**

**Section d'Exploitation :**

▪ Dépenses :	222 092,88 €
▪ Recettes :	212 073,54 €
▪ Résultat de l'exercice :	- 15 019,34 €
▪ Résultat reporté de 2015 :	+144 125,01 €
▪ Résultat cumulé :	+129 105,67 €

**Section d'Investissement :**

▪ Dépenses :	11 179,21 €
▪ Recettes :	50 398,04 €
▪ Résultat de l'exercice :	39 218,83 €
▪ Résultat reporté de 2015 :	- 6 485,54 €
▪ Résultat cumulé :	+ 32 733,29 €

**Restes à Réaliser :** Néant

*Madame Pilot réintègre la salle à l'issue du vote et reprend la présidence de séance.*

**2- Finances locales : décisions budgétaires : Affectation du résultat : budgets Commune et Service des Eaux :**

**Commune :**

L'excédent cumulé de la section de fonctionnement est affecté comme suit : (arrondis à l' Euro)

Couverture du besoin de financement en Investissement : 162 381 €

Solde reporté au BP 2017, au chapitre 002 : 570 144 € - *Voté à l'unanimité*

**Service des Eaux :**

Les résultats cumulés des deux sections Exploitation et Investissement sont reportés au BP 2017, soit : arrondis à l'Euro inférieur : 129 105 € pour la Section d'Exploitation et 32 733 € pour la Section Investissement. *Voté à l'unanimité*

**3- Finances locales : décisions budgétaires : Approbation des comptes de gestion 2016 du Receveur Municipal :**

Les comptes de gestion 2016 établis par le Receveur Municipal correspondant aux comptes administratifs - budgets Commune et Service des Eaux- votés, sont approuvés. *Voté à l'unanimité.*

**4- Finances locales : décisions budgétaires :Budget Primitif 2017 - Commune :**

Après avoir décliné les points saillants des sections de Fonctionnement et d'Investissement et rappelé que le vote s'effectuait au niveau du chapitre et, sans opérations pour l'Investissement, M. Monaldeschi, a présenté le projet de BP 2017 qui est arrêté à la somme de 2 417 672,00 € en section de fonctionnement et à 819 263,00 € en section d'Investissement. *Voté à l'unanimité.*

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 07 Avril 2017. suite :**

**5-Finances locales - Fiscalité - Vote des taux d'imposition des 3 taxes :**

Le Conseil Municipal adopte une majoration des taux des 3 taxes fixés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 13,89 %
- Taxe Foncière - bâti : 15,16 %
- Taxe Foncière -non bâti : 27,86 % *Voté à l'unanimité*

**6- Finances locales : décisions budgétaires :Budget Primitif 2017 : Service des Eaux :**

Le projet de BP 2017 de ce Service, présenté par M. Monaldeschi, est arrêté à 269 373 € en section d'exploitation et à 92 900 € en section d'Investissement - *Adopté à l'unanimité.*

**7- Finances locales : Fiscalité : Autres Taxes et redevances : Fixation du prix de vente du m<sup>3</sup> d'eau potable pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017 :**

Le prix de vente du m<sup>3</sup> d'eau potable, applicable à tous les usagers (habitants de Foug et collectivités extérieures) est maintenu à 1,10 €/ m<sup>3</sup> pour le second semestre 2017, redevance de prélèvement comprise et hors taxe anti-pollution. *Voté à l'unanimité.*

**8- Finances locales : subventions : demandes de subventions présentées par les écoles primaires :**

Sur proposition de Mme HUMBERT, Adjointe déléguée à l'Education, les subventions suivantes sont attribuées : *Voté à l'unanimité*

- 510 € à l'école du Centre pour une sortie éducative au Centre d'animation de la Préhistoire à Darney (88) le 15 Mai prochain et qui concerne 3 classes soit 51 élèves ( coût par élève : 51,43 €);
- 885 € à l'école du Luton pour un voyage scolaire de 2 jours en Alsace les 6 et 7 Juin, pour les classes de CE2- CM1 et CM2 soit 59 élèves (coût par élève : 81 €)
- 20 € au Collège Saint-Joseph à Sarlat ( Dordogne) pour un séjour scolaire à Barcelone (Espagne) du 10 au 14 Avril auquel participe une adolescente domiciliée à Foug, et dont la participation demandée à la Famille est de 320 €.

**9- Finances locales : subventions : Demande de DETR pour la création d'un complexe multisport : modification du montant des travaux éligibles :**

Le Conseil Municipal accepte de modifier le montant des travaux éligibles à la DETR indiqués dans la délibération du 07 Octobre 2016, afin de prendre en compte la totalité des travaux préparatoires et l'éclairage de la plate-forme, non prévu initialement.

Le montant total de la dépense éligible retenu s'élève maintenant à 94 562,22 € HT. *Voté à l'unanimité*

**10- Commande publique : actes spéciaux et divers : Compte-rendu de l'usage de la délégation financière accordée à Madame le Maire :**

Mme le Maire rend compte des devis de fournitures, travaux et services divers qu'elle a approuvé du 13 Février au 06 Avril 2017.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 07 Avril 2017. suite :**

**11- Aménagement du territoire : Projet de rétrocession à la Commune du chemin longeant la R.N.4 :**

A la suite d'échanges avec la Direction Interdépartementale des Routes -Est (DIR-EST) concernant le passage de camions-grumiers sur le chemin longeant la RN4, une rétrocession de ce chemin à la Commune est envisagée. Dans l'attente de l'accord de France Domaines sur la gratuité de cette rétrocession, la DIREST propose l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public national et une permission de voirie. Le Conseil municipal donne son accord pour cette rétrocession, à titre gratuit, de ce chemin, la prise en charge des travaux de réfection de cette voie sur le territoire communal, la réalisation d'un état des lieux contradictoire aux frais de la Commune et son accord pour le transfert de propriété dans le domaine public communal. Madame le Maire est autorisée à signer l'acte administratif d'occupation temporaire. *Voté à l'unanimité.*

**12 - Environnement : Rapport annuel sur la qualité de l'eau :**

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur la qualité de l'eau de l'année 2015, mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) (rubrique « L'observatoire »). *Voté à l'unanimité*

**Informations diverses :**

- Dans le cadre de son programme de valorisation de l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Terrouin, la Communauté de Communes Terres Toulaises propose une sortie de découverte de la faune nocturne : Samedi 08 avril 2017 à 20h30 sur le parking des plans d'eau à Villey-Saint-Etienne.
- La Préfecture de Meurthe-et-Moselle a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> avril, des plages de réception spécialisées au Service de l'Immigration et de l'Intégration (pour les demandes de Titres de séjour des Résidents étrangers).
- Ouverture des inscriptions au Centre de Loisirs des vacances de printemps pour les enfants de 3 à 12 ans du 10 au 21 avril 2017.
- La Commune de Foug organise une chasse aux œufs le dimanche 16 avril à 10h30 à la Salle des Sports.
- Théâtre de Cristal à la salle Jean Ferrat : Samedi 29 avril 2017 à 20h30. Entrée à 12€ pour les adultes et 8€ pour les moins de 12 ans.
- Concert Lobo & Mie dimanche 30 avril à 16h30 à la Salle Jean Ferrat.
- Comme chaque année, l'Association Moto Club « Le Flirotin » passera dans la Commune pour l'opération « Une rose, un espoir » le dimanche 30 avril 2017 à partir de 9h. Invitation à la remise de chèque le vendredi 02 Juin 2017 à 19h à la salle des adjudications de la Mairie de Toul.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 07 Avril 2017. fin :**

- L'Établissement Français du Sang adresse ses remerciements et signale que 44 personnes se sont présentées, 39 ont donné (dont 2 nouvelles), à la collecte du mardi 14 mars dernier.
- Ouverture des inscriptions écoles, NAP, périscolaire et restauration scolaire au secrétariat accueil de la Mairie, du 10 au 22 avril 2017 pour la prochaine rentrée scolaire 2017/2018.
- Faire part de mariage reçu de Mme Patricia SCHWENDER, ancien adjoint administratif à la mairie.
- Fête foraine : elle est installée sur le terrain derrière l'école du Luton. Mme Pilot signale à cette occasion qu'elle n'est pas responsable si certains manèges ne sont pas présents. Un accord a été donné aux artisans forains qui en ont fait la demande.
- Vol de rosiers au cimetière du Neuf-Pont : 5 des 6 rosiers plantés près du dernier columbarium ont été dérobés. M. Poissonnier et Mme le Maire déplorent ensemble ces incivilités.
- Remerciements de l'Association « Les Blouses Roses » pour le don versé de 384,06 €. Le Conseil d'Administration de cette association se dit « très touché par l'investissement et la fidélité des jeunes du Conseil municipal qu'il remercie très sincèrement ».
- M. Beck signale la détérioration du revêtement du chemin de Brabant lors d'une intervention de la DIR-EST.
- La cérémonie du « Souvenir des Déportés » aura lieu le Dimanche 30 Avril à Ecrouves.
- « Raconte tapis » organisé à la bibliothèque ce lundi 10 Avril à 15h30.

Séance levée à 21h45